

## **LE PONT BACALAN – BASTIDE EST ANNONCE**

Le cinquième franchissement de la Garonne va bientôt sortir des cartons. En lançant une procédure d'appel d'offres conception - réalisation, le Conseil de Communauté donne aujourd'hui le véritable coup d'envoi à la construction de cet ouvrage. Profil, silhouette, parti pris architectural et technique : on devrait en connaître les principales caractéristiques dès le milieu de l'année 2004. Pour le nom, les choses évoluent aussi puisqu'il convient désormais de parler du pont mobile Bacalan – Bastide et d'oublier, pour de bon, la référence à la rue Lucien Faure.

### **La procédure**

La procédure conception - réalisation permet, en quelque sorte, de mettre le dossier sur de bons rails. Elle donne des gages quant à la faisabilité technique du projet proposé et assure des délais globalement plus courts. L'association de l'entrepreneur aux études de conception, son engagement contractuel vont par exemple permettre de lever de multiples hypothèques, tant en ce qui concerne la conception même de l'ouvrage que le respect du cahier des charges, la coordination des équipes et bien sûr les questions de coûts et de délais.

Globalement, la procédure devait s'étaler sur plus de 15 mois : consultation des entreprises tout au long du 2<sup>me</sup> semestre 2003 et analyse des offres dans le courant du premier semestre 2004, pour un choix du groupement lauréat en milieu d'année 2004. Les principales étapes seront les suivantes :

- délibération du Conseil autorisant un appel à candidatures à l'échelle européenne (37 jours de publicité minimum),
- agrément des candidatures, après avis autorisé du jury, puis délibération du Conseil autorisant l'envoi du dossier à 5 candidats minimum,
- remise par les candidats d'une étude de niveau avant-projet au terme d'un délai qui ne peut être inférieur à 40 jours,
- analyse des offres, rédaction d'un rapport de synthèse puis audition des candidats et avis motivé du jury sur les projets remis,
- attribution du marché par la commission d'appels d'offres et indemnisation des candidats,
- mise au point, puis notification du marché.

## **Les candidatures**

L'appel d'offres est de portée européenne. Le nombre de candidatures agréées sera au minimum de 5. Les candidats organisés dans le cadre d'un groupement devront attester de leurs références en conception et réalisation d'ouvrages d'art d'importance équivalente, ainsi que de leurs capacités à assurer sa construction.

## **Le jury**

Le jury regroupera les personnalités suivantes :

- . M. le Président de la commission d'appel d'offres ou son représentant,
- . 5 membres de la commission d'appel d'offres,
- . 4 maîtres d'œuvres désignés par M. le Président de la Communauté urbaine.

Pourront également participer aux réunions, avec voix consultative :

- . le comptable public,
- . 1 représentant du directeur départemental de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes,
- . 1 représentant du service appelé à suivre l'exécution des travaux,
- . des personnalités désignées par le président de la commission d'appel d'offres.

## **REPERES**

### **Les dates**

- . 23.7.1999 : lancement des études comparatives sur un franchissement au droit de la rue Lucien Faure,
- . 28.7.2000 : signature d'un protocole d'accord (Etat, Conseil Régional, Conseil Général, Communauté urbaine) sur les études des franchissements de la Garonne,
- . 22.12.2000 : décision de construire un pont mobile à travée levante,
- . 9.7.2001 : lancement d'une étude des processus de réalisation de l'ouvrage et les plannings associés,
- . 31.5.2002 : choix de la procédure d'appel d'offres conception - réalisation.

### **L'ouvrage (au stade des études préalables)**

- . longueur totale : 426 m,
- . travée levante d'une portée de 110 m environ et d'un poids de 1800 t environ,
- . hauteur de levage de 55 m (en position levée, le tirant d'air est identique à celui du pont d'Aquitaine, en position baissée il est identique à celui du pont de pierre),
- . 2 tabliers de 18,45 m, ils doivent permettre le passage de la circulation automobile (y compris les poids lourds) sur 2x2 voies, d'un transport en commun en site propre (bus ou tramway sur voie ferrée) sur 2 voies, des deux roues sur deux pistes cyclables, des piétons sur deux trottoirs,
- . début des travaux : 2<sup>ème</sup> trimestre 2006,
- . mise en service : courant 3<sup>ème</sup> trimestre 2009.

### **Le coût**

- . coût total : près de 97,5 M €
- . coût des travaux : 89,1 M € dont 67 M € pour la construction de l'ouvrage,
- . coût des études et des indemnités versées aux candidats retenus : 1,57 M €
- . coût des acquisitions foncières : 6,8 M €